

Communication financière : règles, pratiques et sanctions

PARIS
Mardi 5 décembre 2017
9h-13h
(Suivi d'un déjeuner)

S'inscrire :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTEE
MiddleNext

Palais Brongniart - 28, place de la Bourse - 75002 Paris - Tél : 01 55 80 75 73

Blanche BEYSSAC

b.beyssac@middlenext.com

Communication financière :

LIEU <ul style="list-style-type: none">▪ PARIS 9h - 13h (Accueil à 8h45) Palais Brongniart 28, place de la Bourse - Paris	OBJECTIFS <p>En se basant sur le cadre réglementaire de l'information des sociétés cotées, étudier à la fois comment ces règles sont mises en application à travers les différentes pratiques en cours ainsi que les risques et les sanctions potentielles en cas de non-respect.</p> <p>Présentée par des spécialistes du droit et de la communication, la formation s'adresse à tous ceux qui contribuent à la communication financière au sein de l'entreprise : dirigeants, direction financière, direction juridique, direction de la communication...</p>
ORGANISATION <ul style="list-style-type: none">▪ Session ½ journée▪ 8 participants maximum▪ Petit déjeuner d'accueil▪ Déjeuner sur place	CONTENU <ul style="list-style-type: none">▪ Les obligations en matière d'information financière<ul style="list-style-type: none">○ Information périodique : calendrier, contenu○ Information permanente : définition, exemples○ Comment apprécier ce qui relève de l'information permanente ?▪ Les risques identifiés<ul style="list-style-type: none">○ Risques liés au contenu○ Risque liés à la diffusion○ Focus sur la communication digitale : site web, email, réseaux sociaux▪ Responsabilité, sanctions, prévention<ul style="list-style-type: none">○ Personnes concernées○ Prévention des manquements d'initiés
PRIX <ul style="list-style-type: none">▪ Membres MiddleNext : 540€ TTC (450 € HT)▪ Prix public : 1080 € TTC (900 € HT) <p>Organisme de formation agréé</p>	INTERVENANT <p>Mathieu CALLEUX, Directeur Général, CALYPTUS Philippe D'HOIR, Avocat, D'hoir Beaufre Associés</p>

INSCRIPTIONS

Blanche BEYSSAC
Tel. 01 55 80 75 73

E-Mail : b.beysac@middlenext.com

Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés avant la manifestation. Dès réception de votre inscription, une **facture tenant lieu de convention de formation simplifiée**, vous sera adressée. Les frais d'inscription comprennent l'accès à la formation, l'accueil café, le déjeuner et la documentation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

M^{me} M.

Fonction

Entreprise

Téléphone

E-Mail

Communication financière : règles, pratiques et sanctions

Mardi 5 décembre 2017

participera à la matinée

Je joins un chèque de règlement (à l'ordre de MiddleNext) de :

540 € TTC, pour les membres de MiddleNext

1080 € TTC, pour les non membres

ne participera pas

Bulletin à retourner impérativement accompagné de votre règlement :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTEE

MiddleNext

Blanche BEYSSAC

Palais Brongniart
28, place de la Bourse
75002 Paris

Tél : 01 55 80 75 73